

GROUPAMA Océan Indien

Assemblée Générale Ordinaire Groupama Océan Indien

Annonce n° 526
Type Avis au public
Parution web 28/02/2025
Parution print 28/02/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

Il est porté à la connaissance de Mesdames et Messieurs les sociétaires de la Caisse Locale à objet spécialisé, entreprise régie par le code des assurances, que l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle aura lieu **le Lundi 17 mars 2025 à 10h00 au siège de la Caisse locale** sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 28 mars 2024
2. Présentation du rapport d'activité et présentation des comptes 2024
3. Vote des résolutions
4. Questions diverses

Conformément aux dispositions légales et statutaires, si cette assemblée générale, qui doit statuer aux conditions de quorum et de majorité applicables aux assemblées générales ordinaires, ne réunissait pas le quorum applicable, elle sera prorogée pour se tenir **le jeudi 27 mars 2025 à 14h00 au siège de la caisse locale.**

Le Président du Conseil d'administration

Jérôme GONTHIER

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.